

# AVIS N° 256 - 2017 / BRVM / DG

## Fractionnement d'actions

### CORIS BANK INTERNATIONAL BF

#### Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de la société CORIS BANK INTERNATIONAL, à raison de cinq (5) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée, à la clôture de la séance de bourse du mercredi 13 décembre 2017, est de **9 080 FCFA**.

La prochaine cotation du titre CORIS BANK INTERNATIONAL BF (symbole: CBIBF) s'effectuera selon les modalités ci-après :

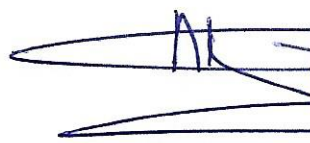
- cours de référence : 9 080 FCFA ;
- écarts maximaux du cours : [8 400 FCFA ; 9 760 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action CORIS BANK INTERNATIONAL BF, en attente dans le système de cotation à la publication du présent avis, seront annulés. **Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.**

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 13 décembre 2017

Le Directeur Général

  
Edoh Kossi AMENOUNVE



E&A